



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/536
11 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 11 JUILLET 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU KENYA
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous demander d'inviter l'Observateur permanent de l'Organisation de l'unité africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies à la réunion officielle du Conseil de sécurité le 11 juillet 1997 afin qu'il fasse une déclaration sur le point intitulé "La situation en Sierra Leone" au titre de l'article 39 du règlement intérieur du Conseil.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Njuguna M. MAHUGU, OGW
